

Le regard de Jacques Hicter, vice-président de l'Union nationale des chasseurs de petit gibier

Faut-il interdire la chasse d'une espèce en déclin ?

C'est une idée reçue selon laquelle une interdiction de la chasse pourrait sauver une espèce en déclin et, surtout, une idée populaire auprès des non-initiés et des radicaux écologistes.

La réalité est tout autre, car les facteurs qui conduisent au déclin d'une espèce sont multiples. Ils sont soit indépendants de l'activité humaine, comme les modifications du climat ou le développement des épidémies, soit directement liés à l'activité humaine, comme l'urbanisation, l'évolution des modes de culture, les réglementations inopportunes autour de la gestion des ESOD et la pression cynégétique. Ces facteurs mis bout à bout induisent, pour nos espèces chassables, une perte de l'habitat et une prédation incontrôlée qui peuvent leur être fatales.

Pour l'habitat, l'environnement est le facteur-clé. Les chasseurs et de plus en plus les agriculteurs l'ont compris. Aujourd'hui, de nombreuses organisations proposent des programmes de restauration ou d'entretien de la biodiversité, comme la FNC,

la FACE, l'OFB, le réseau agrifaune (OFB, FNC, chambre d'agriculture, USAA).

Les prédateurs représentent une part importante dans la diminution, non seulement du gibier, mais également d'un grand nombre d'espèces vulnérables. À ce titre, chaque année, dans chaque département, le préfet organise une réunion (CDCFS) à laquelle assistent les représentants de la loi, de la forêt, de la chasse, des organisations agricoles et des associations écologistes. Les chasseurs doivent défendre la liste des animaux piégeables en apportant la preuve de leur nuisibilité.

Nous pouvons affirmer que la chasse d'aujourd'hui n'est plus une affaire de prélèvement mais une vraie gestion qui s'organise tout au long de l'année. Son effet, quoiqu'en disent ses détracteurs, est réellement bénéfique pour les espèces en danger. Les exemples sont parlants, comme le grand tétras dans les Vosges pour lequel les autorisations de tirs étaient infimes mais suffisantes pour motiver les chasseurs à s'investir au niveau de l'aménagement de

la montagne, en collaboration avec les éleveurs.

Depuis son interdiction de prélèvement, il a totalement disparu. On pense qu'il en sera de même pour le lagopède des neiges et le petit tétras, dont les écologistes veulent interdire la chasse. Qu'en sera-t-il pour la perdrix grise, aujourd'hui mal en point à cause de la combinaison de mauvaises conditions climatiques en période de reproduction et de l'appauvrissement des milieux ? Pourtant, les agriculteurs et les chasseurs travaillent ensemble et s'adaptent d'année en année en aménageant, en comptant, en fixant davantage de quotas.

Prenons chacun à cœur notre rôle de gestionnaire pour une conservation effective des espèces en danger. L'image de la chasse a changé, mais il reste du chemin à faire. Nos détracteurs sont extrêmement mobilisés et organisés. À nous de faire de même. Le principal objectif de la chasse doit être de renforcer son rôle de conservateur du gibier.

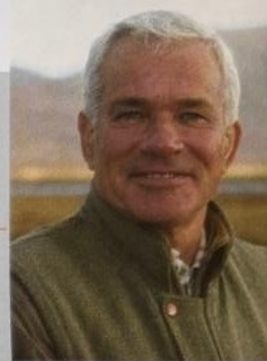


Photo D.R.